



Ouvrer pour que les
populations rurales pauvres
se libèrent de la pauvreté



République du Sénégal

Un peuple-un but-une foi

Ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation

UNIVERSITÉ DE CHEIKH ANTA DIOP DE DAKAR (UCAD)

Faculté des sciences économiques et de gestion-FASEG

Projet d'Appui aux Filières Agricoles – Extension



Rapport de stage

*L'expérience de la fédération de KANE-KANE, un
exemple de développement communautaire dans la
fourniture de services agricoles*

Elaboré par : Alpha Oumar Rafihou DIALLO

Etudiant en Master 2 PEAP/FASEG/UCAD

ENCADREUR :

M. IBRAHIMA NDIAYE

Responsable en Suivi et Evaluation du projet PAFA-E.

CO-ENCADREUR :

M.YOUSSOU NDONG

Ingénieur en Chaîne des Valeurs



REMERCIEMENTS

Après avoir passé deux mois dans la région de Diourbel :

- A tout le village de KANE-KANE plus particulièrement à IBRA KANE en guise de remerciement pour l'hospitalité et la disponibilité pour la bonne démarche de mon stage durant tout mon séjour au village. Je vous serai toujours reconnaissant.
- Le coordonnateur M. ABIBOULA BA du projet PAFA-E, qui non seulement à accepter de nous accueillir, mais s'est investi personnellement dans notre stage par la documentation et ses bons conseils. Merci pour la disponibilité et la patience que vous avez témoignée à notre égard
- Mon encadreur M. IBRAHIMA NDIAYE ingénieur en Planification Suivi Evaluation de projets, en plus d'avoir accepté de m'encadrer, s'est investi dans mon travail dans l'élaboration de mon rapport et ses observations pertinentes. Merci pour la disponibilité, en retour je vous souhaiterai réussite et prospérité dans votre vie familiale
- Mon co-encadreur M. YOUSSEU NDONG Ingénieur en Chaîne des Valeurs (ITA_ANCAR), qui non seulement à accepter de m'encadrer mais il a beaucoup investi dans mon rapport avec des observations très pertinentes et de mon stage en me fournissant des documents nécessaires pour avoir assez d'informations sur l'agriculture dans le bassin arachidier. Je vous serai toujours redevable et je vous souhaite une réussite fulgurante dans tous vos projets.
- Le directeur M. Pierre Diouf de la DRDR de Diourbel, pour son aide à l'accès des données statistiques agricoles de la région de Diourbel et sa disponibilité dans l'observation de mes résultats statistiques de mon rapport. Meri pour toute l'aide que vous m'avez apportée
- Tout le corps enseignant et professoral des masters (MDP, PEAP et MMIP), pour les enseignements de qualités prodigués en particulier Pr Aly MBAYE le responsable des trois masters, et Dr Barry qui n'ont ménagés aucun effort pour nous accompagner durant toute notre formation.

LISTE DES ABREVIATIONS

AG	: Assemblée Générale
AGEX	: Agence d'Exécution
ANCAR	: Agence Nationale de Conseil Agricole et Rural
ARD	: Agence Régionale de Développement
BAD	: Banque Africain de développement
BARVAFOR	: Bassin de rétention et valorisation de forages
BE	: Bureau Exécutif
CD	: Comité de directeur
CDF	: comité de gestion et entretien
CTB	: Coopération Technique Belge
CP	: Comité de Pilotage
CR	: Communauté Régionale
CRA	: Comité Régional d'Approbation
CRD	: Comité Régional de Développement
CSE	: Centre de Suivi Ecologique
DRDR	: Direction régionale de Développement Rural
FAO	: Organisation des Nations Unies pour l'Alimentation et l'Agriculture
FIDA	: Fonds International de Développement Agricole
FOP	: Fédération des organisateurs de production
GIE	: Groupement d'Intérêt Economique
GOANA	: Grande Offensive Agricole pour la Nourriture et l'Abondance
IDH	: Indice de Développement Humain
JICA	: Coopération japonaise
LOASP	: Loi d'Orientation Agro Sylvo Pastorale

LPDA	: Lettre de Politique du Développement Agricole
MAER	: Ministère de l'Agriculture et de l'Équipement Rural
MOD	: Maîtres d'Ouvrage Délégués
NPA	: Projet d'Appui aux Filières Agricoles - Extension
OM	: Opérateur de Marché
OC	: Organe de Contrôle
OP	: Organisation de Producteurs
PAFA	: Projet d'Appui aux Filières Agricoles
PAFA-E	: Projet d'Appui aux Filières Agricoles - Extension
PASA	: Politique d'Ajustement du Secteur Agricole
PDDAA	: Programme détaillé pour le développement de l'agriculture en Afrique
PDRD	: du Projet de développement rural durable
PIB	: Produit intérieur brut
PNDL	: Programme national de développement local
PNIA	: Programme national d'investissement agricole
PRODAM	: Projet de Développement Agricole de Matam
PROMER	: Projet de Promotion de l'Entrepreneuriat Rural
PTBA	: Programme de Travail et Budget Annuel
PTF	: Partenaire Technique et Financier
PSE	: Plan Sénégal Emergent
RSE	: Responsable Suivi Evaluation
SCA	: Stratégie de Croissance Accélérée
SNDES	: Stratégie Nationale de Développement Economique
UCP	: Unité de Coordination du Projet

TABLEAUX

Tableau 1 : Evolution de la production du mil/sorgho dans la région de Diourbel de 2000 à 2017	29
Tableau 2 : Comparaison d'un des GIE de la FOP avec les autres GIE bénéficiaires du PAFA-E dans la région de Diourbel.....	31
Tableau 3 : Evolution des statistiques de Mil de la FOP	32

GRAPHIQUES

Graphique 1 : Evolution du rendement du mil/sorgho dans la région de Diourbel de 2000 à 2017	30
Graphique 2: Evolution de la production du mil/sorgho dans la région de Diourbel de 2000 à 2017	30
Graphique 3: Productions et rendements moyens des bénéficiaires du PAFA-E dans la région de Diourbel pendant la campagne de 2016/2017	32
Graphique 4: Evolution de la production du mil de la FOP de 2012 à 2017.....	33

ANNEXES

ANNEXES 1:Contrat de production et de commercialisation du Mil de qualité.....	37
ANNEXES 2:composition des membres bénéficiaires des GIE	38
ANNEXES 3 : Production régionale générale de Mil des bénéficiaires	39
ANNEXES 4: situation battage du mil/ tracteur / du 21 au 30 /12/2017	40
ANNEXES 5: Cadre logique (rapport de supervision MAI 2017)	41

PLAN

Introduction

PARTIE 1 : REVUE DOCUMENTAIRE

Chapitre 1 : Contexte et justification

Chapitre 2 : organisation institutionnelle et mission du PAFA-E

PARTIE 2: ZONE D'ETUDE

Chapitre 1 : présentation, contexte et justification de la fédération Kane-Kane

Chapitre 2 : Organisation, objectifs et cadre logique spécifiques de la FOP

PARTIE 3: CADRE THEORIQUE ET METHODOLOGIE

Chapitre 1 : Objectif général de l'étude

Chapitre 2 : résultats attendus et utilisateurs

PARTIE 4 : ANALYSE, RESULTATS ET INTERPRETATIONS

Chapitre 1 : L'analyse des expériences, la vulgarisation et l'indicateur d'influence de la FOP :

Chapitre 2 : interprétation, limites et contraintes ; et recommandation

Conclusion

INTRODUCTION

Le Gouvernement du Sénégal et le FIDA ont convenu en Décembre 2012, de formuler un nouveau projet dans le bassin arachidier qui serait complémentaire au Projet d'appui aux filières agricoles (PAFA) dont il densifierait, consoliderait, répliquerait et étendrait les activités dans la région de Louga. Ce projet, qui a été abrogé en 2013, porte le nom PAFA-E (Projet d'appui aux filières agricoles-extension) et va durer 6 ans (2013-2019).

Le PAFA-E est construit sur les résultats positifs et acquis et projet antérieur (PROMER, PRODAM II, PSOAP II, PADV, POGV). Le projet touche directement 25 000 ménages agricoles, soit environ 250 000 personnes concernées dans les ménages mais indirectement, il a un impact sur l'ensemble des ménages des 5 régions d'intervention du projet.

Les couts totaux, sur une période de 6 ans, y compris les imprévus physiques et financiers, s'élèvent à 24,54 milliards F CFA, équivaut à 50,54 millions de \$. Le financement de FIDA s'élève à 16,9 milliards de F CFA (34,7 millions de dollar EU) soit 67,8 % du cout total du projet. La contribution du gouvernement se chiffre à 6,2 milliards de F CFA (12,7 millions de Dollar EU) dont 3,7 milliards de F CFA (7,6 millions de Dollar EU) sous forme d'équipement en hydraulique agricole et pastorale, et 2,5 milliards F CFA (5,1 millions de Dollar EU) correspondant aux droits et taxes grevant les biens et services acquis du projet. Ceci équivaut à une participation représentant de 25,2 % des couts totaux. La contribution des bénéficiaires est de 1,46 milliards de F CFA (3 millions de \$), soit environ 6 % du cout total du projet.

La stratégie d'intervention du projet repose sur la recherche de la durabilité des bénéfices, des effets et de l'impact de ses acquis. Le Projet cible les six filières du PAFA (mil/sorgho, niébé, sésame, maraîchage, bissap, et aviculture villageoise) sélectionnées sur la base d'un certain nombre des critères dont l'importance de la filière pour les pauvres et les couches les plus vulnérables (femmes et jeunes), l'existence d'un marché potentiel, la croissance possible de la filière en termes de gain de productivité/rendement et de valeur ajoutée, de création de richesses pour les populations pauvres.

La tutelle du projet est, comme pour la PAFA, assurée par le ministère en charge de l'agriculture (MAER) qui représente le gouvernement, ainsi que le MEPA, à qui tous les deux ministères cités assurent respectivement la présidence et la vice-présidence du comité de pilotage.

A cet effet, dans le cadre de notre formation en master PEAP (politique économique et analyse de projet); on a eu à effectuer notre stage au village de KANE-KANE dans le département de Toure Mbonde de la région de Diourbel au service du projet d'appui aux filières agricoles-extension (PAFA-E).

Ainsi notre travaille s'articule autour de quatre parties à savoir la revue documentaire, la zone d'étude du thème, le cadre théorique et méthodologie ; et analyses, les résultats et les interprétations du thème.

PARTIE 1 : REVUE DOCUMENTAIRE

Chapitre 1 : Contexte et justification

1) Contexte national et local

a) Au niveau national

☒ Contexte économique général

Avec une population de 15 millions d'habitants et un PIB de 14,6 Milliards USD ; le Sénégal, son taux de croissance du PIB avait chuté à 3,7% en 2008 et 2,1% en 2007, a connu une amélioration du taux de croissance de 6.5 et de 6.6 % en 2016. La pauvreté, bien que toujours élevée, semble avoir reculé ces dernières années. La dernière enquête, qui remonte à 2011, évaluait à 47 % le taux de pauvreté. Le Sénégal occupait la 162^e place (sur 188 pays) dans le classement de l'indice de développement humain (IDH) 2017 (qui repose sur des données de 2015), qui fait encore partie des pays les plus pauvres du monde. Le pays a connu en matière de santé infantile, la malnutrition chronique (retard de croissance), qui s'élève désormais à 17 %, même s'il est le plus faible taux en Afrique subsaharienne continentale.

La population sénégalaise est à dominante rurale (54%) avec un profil démographique qui illustre l'importance numérique des femmes (52%) et une structuration relativement jeune: un résident sur deux est âgé de moins de 19 ans et 71,2% des Sénégalais ont moins de 30 ans. Elle est caractérisée par des taux élevés de chômage et de sous-emploi, il n'y a qu'une personne sur cinq qui travaille à plein temps au Sénégal et les jeunes qui constituent une part importante de la population active restent les plus touchés par le phénomène du chômage. Cependant, elle cache de forte disparité selon le milieu de résidence. En effet, la population rurale apparaît plus jeune comparativement à celle résident en milieu urbain. La population du Sénégal est aussi caractérisée par son urbanisation rapide qui s'est accélérée particulièrement ces dix dernières années avec un taux de 4% par an. Ce rythme de croissance de la population urbaine a favorisé la croissance de villes secondaires (Thiès, Louga et Kaolack dans le Bassin arachidier), nouveaux débouchés et marché potentiel pour la production agricole.

☒ Contexte de l'agriculture, de l'élevage et du développement rural

L'agriculture sénégalaise a connu dans le passé un problème structurel lié à la baisse régulière de sa contribution au produit intérieur brut (PIB) (estimé à 12,5% en 2009) alors qu'elle regroupe la majorité de la population (70% de la population rurale dépend d'activités liées à l'agriculture). L'agriculture ou secteur agricole ou encore secteur primaire est composée du sous-secteur agricole, des sous-secteurs de l'élevage, de la pêche et de l'aquaculture, de la foresterie.

Elle a des effets induits sur l'ensemble de l'économie. Principales productions du sous-secteur agricole: arachide, riz, mil, sorgho, coton, maïs, fonio, niébé, canne à sucre, manioc, produits horticoles. Elle est essentiellement de type familial avec 95% des agriculteurs du pays et 5% seulement constitués de gros producteurs disposant de superficies plus importantes et des moyens

de plus en plus modernes. Elle était caractérisée par sa faible productivité et demeure fortement sensible à la volatilité des cours mondiaux des matières premières. En outre, le sous-secteur agricole et celui de l'élevage se caractérisent par une forte vulnérabilité face aux aléas climatiques et à la menace acridienne. Les chocs exogènes et endogènes sont donc des paramètres pesants, source de détérioration de la position extérieure de l'agriculture sénégalaise.

Parmi les autres difficultés, il y a, entre autres, pour le sous-secteur agricole la vétusté des équipements, l'état de dégradation des infrastructures, la qualité des semences, les problèmes foncier et de financement, la raréfaction et l'épuisement des ressources (problème des biens communs) ; et pour le sous-secteur élevage, la surpopulation, le suremploi, la vulnérabilité du cheptel (accès à l'eau, feux de brousse, etc.), le faible potentiel génétique des races locales, la santé animale et l'incidence de maladies endémiques et l'insuffisance d'infrastructures de base.

Face aux disfonctionnements et difficultés du système agricole, diverses politiques et réformes structurelles ont alors été mises en place : intervention de l'État (années 1960), Nouvelle Politique Agricole (NPA), Politique d'Ajustement du Secteur Agricole (PASA) et Lettre de Politique du Développement Agricole (LPDA) dans les années 1980 et 1990 respectivement, Loi d'Orientation Agro-Sylvo-Pastorale (LOASP) en 2004 couplée avec la Politique Agricole de l'Union (PAU) définie au sein de l'Union Economique et Monétaire de l'Ouest Africain (UEMOA), plan REVA (Retour Vers l'Agriculture) en 2006, Grande Offensive Agricole pour la Nourriture et l'Abondance (GOANA) en 2008, la Stratégie de Croissance Accélérée (SCA) à travers sa grappe « agriculture et agro-industrie » en 2008.

L'agriculture sénégalaise dispose d'un important potentiel pour contribuer significativement à l'augmentation des revenus des ménages et à la réduction de l'insécurité alimentaire du pays. Le pays est aussi riche en ressources en eau mais le niveau de mobilisation de ces ressources en eau est faible. L'agriculture sénégalaise fait face aussi à deux défis majeurs: le Sénégal continue à importer près de 70% de ses besoins alimentaires alors que plus de 60 % de ses actifs sont engagés dans l'agriculture vivrière; fortement dépendante de la pluviométrie.

L'élevage, second pôle d'activité économique du secteur primaire focalise 350 000 familles soit un effectif global d'environ 3 000 000 de personnes (plus de 23% de la population nationale) issues pour la plupart des couches les plus vulnérables du monde rural. Le secteur est caractérisé par une grande diversité de ses produits. L'effectif du cheptel est d'environ 15 350 000 têtes en 2011 et, est dominé par les ovins (37,4%), les caprins (31,9%) et les bovins (21,9%). Malgré un cheptel important, le Sénégal reste importateur net de viande, en particulier de moutons durant les périodes de haute consommation telles que les fêtes et événements religieux. Au titre des importations de moutons pour la Tabaski notamment (Mali, Mauritanie), elles se sont établies, en 2011, à 400 000 moutons.

Etant conscient que l'agriculture constitue un pilier fondamental de la politique de développement du Sénégal, le secteur agricole et le secteur élevage sont ainsi considérés par le gouvernement actuel comme le levier de l'économie nationale. Ainsi la pertinence du choix de

l'agriculture est devenue plus productive et orientée vers une logique d'accumulation, comme moteur de la croissance en vue d'assurer la transformation structurelle de l'économie, l'autosuffisance alimentaire, le décollage industriel et l'émergence du Sénégal.

☞ Contexte politique

Les mesures et orientations prises par l'État sénégalais en matière de développement économique et social, et dans le secteur rural, sont énoncées dans les différents cadres d'orientation du pays, dont en particulier: (i) la Loi d'Orientation agro-sylvo-pastorale (LOASP) adoptée en 2004, définit pour vingt ans, les dispositions générales et les grandes orientations pour un développement du secteur agricole en vue de la réduction de la pauvreté; (ii) la Stratégie nationale de développement économique (SNDES) 2013-2017 vise l'accélération de la croissance économique et l'amélioration de la productivité; (iii) le Programme national d'investissement agricole (PNIA) adopté dans la logique du Programme détaillé pour le développement de l'agriculture en Afrique (PDDAA); (iv) le Plan National de Développement de l'Élevage (PNDE) constitue le cadre de mise en œuvre de la LOASP dans le secteur de l'élevage. Ce dernier est le cadre de référence pour l'ensemble des interventions dans le domaine.

☞ Contexte institutionnel

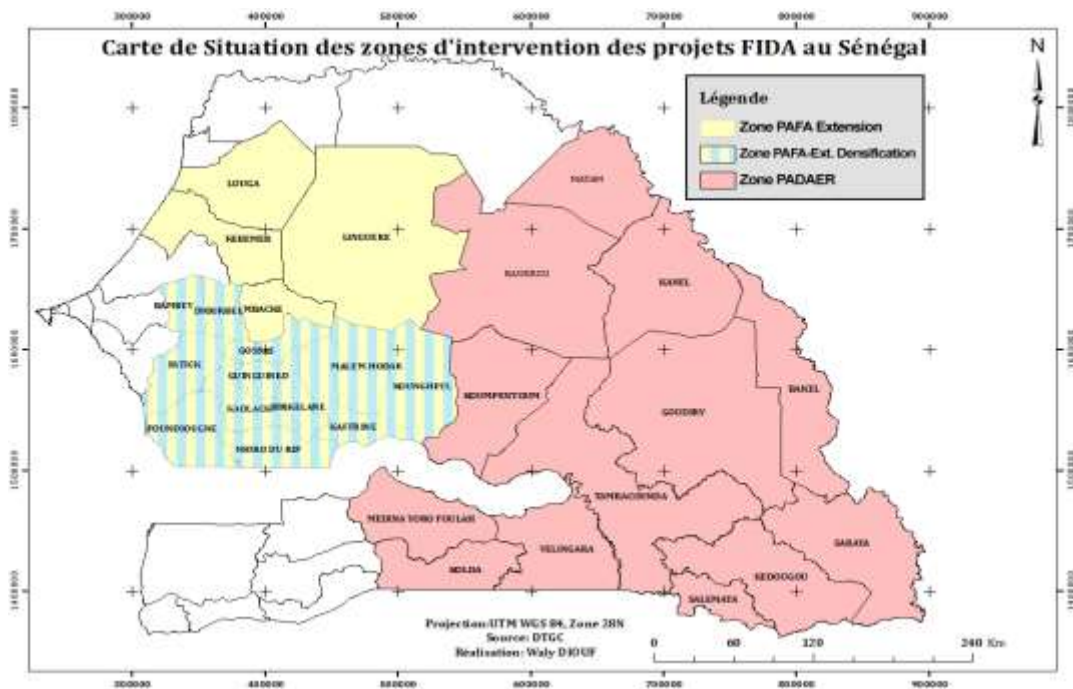
Un profil de gouvernance inapproprié est une entrave majeure au développement. L'expérience de la période 1980-2010 a été suffisamment riche pour bâtir un consensus sur un certain nombre de principes à élever au rang de règles de gestion du processus de développement : (i) la paix, la démocratie et la sécurité ; (ii) la gestion vertueuse des ressources publiques; (iii) un alignement de la structure des dépenses publiques sur les priorités de développement; (iv) l'éthique, la transparence, une attention continue sur la reddition des comptes et l'efficacité de la dépense publique ; et (v) l'existence de cadres fonctionnels de dialogue sur les politiques publiques. Le respect de ces cinq (05) règles requiert la foi dans des valeurs partagées en vue de susciter et d'entretenir la confiance réciproque entre les différents acteurs : Gouvernement et administrations publiques, collectivités locales, secteur privé, société civile et partenaires techniques et financiers. Les collectivités locales, les organisations de la société civile et les services déconcentrés sont les premiers canaux de mise en œuvre et de fournitures de services essentiels. Ainsi, tous les acteurs élus dans les collectivités locales et au Parlement doivent être pleinement impliqués dans la planification, la mise en œuvre, le suivi et l'évaluation des politiques publiques.

Le PSE place l'efficacité économique et financière, la participation des populations locales, la protection des droits fondamentaux des hommes et des femmes au rang des principes devant accompagner le processus de développement.

b) Niveau local (Zone agro écologique ciblée)

- La zone d'intervention du PAFA-E est constituée de: (i) Bassin arachidier couvrant les régions de Kaolack, Fatick, Kaffrine et Diourbel et où sont densifiées les actions en cours au PAFA autour de cinq sur les six filières retenues (mil/sorgho, niébé, sésame,

maraichage et aviculture); (ii) la région agro-pastorale de Louga avec une prédominance de l'élevage des petits ruminants, aviculture, UP, périmètres maraichers. Ces cinq régions s'étendent sur 16 départements et 170 communautés rurales. La zone de couverture du projet s'étend sur 27% du territoire national et polarise 35% de la population soit environ 4 500 000 habitant.

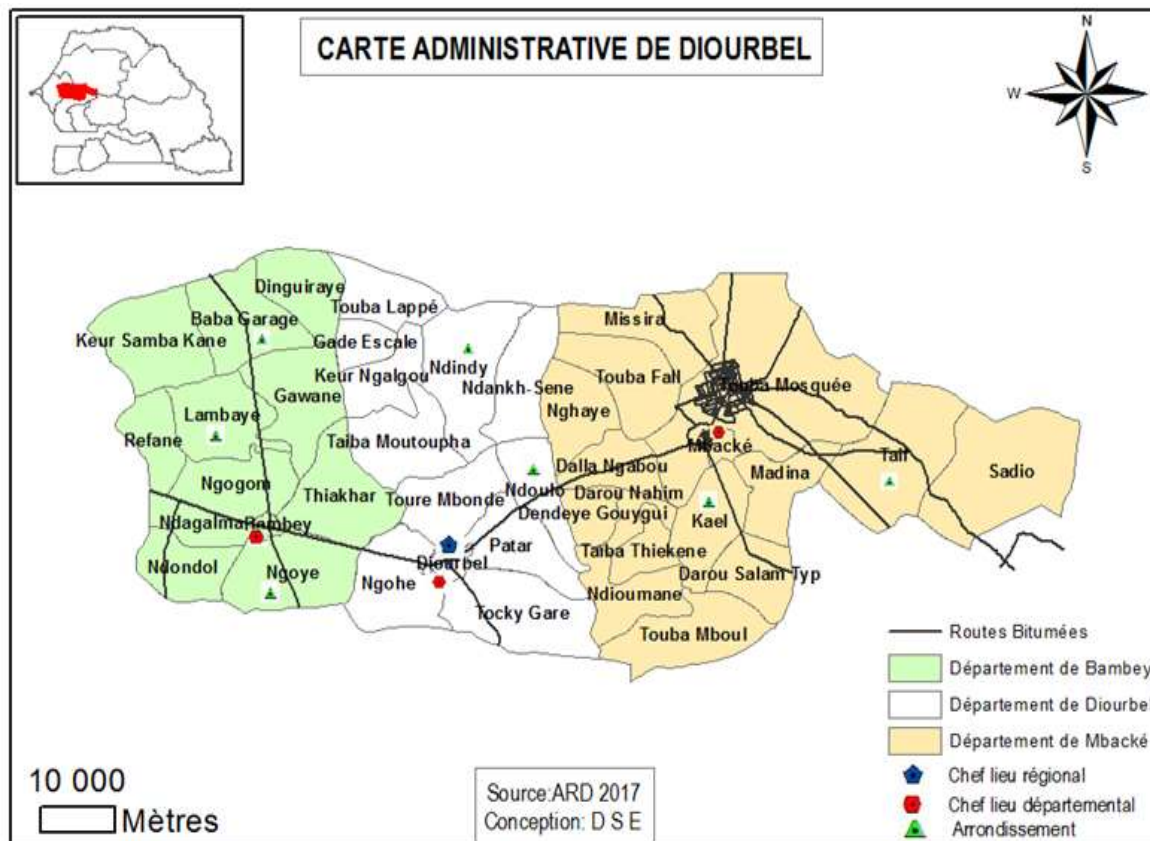


- La région de Diourbel appartient au bassin arachidier centre. Elle est faiblement pourvue en ressources naturelles et de l'environnement. Zone à vocation essentiellement agropastorale, la région de Diourbel fonde son économie principalement sur le développement de l'agriculture. En effet, la quasi-totalité des ménages agricoles tirent leurs revenus de ce secteur qui mobilise une frange importante de la population comme l'attestent les indicateurs sur le nombre de superficies emblavées, le tonnage des diverses productions, les aménagements hydro agricoles et les équipements agricoles. Malgré la relative homogénéité de l'espace agricole de la région, les superficies cultivées sont inégalement réparties entre les départements. D'une manière générale, les superficies cultivées, toutes spéculations confondues, sont évaluées 187 214 ha avec 105 914 ha pour le département de Bambey contre 41 061 ha pour le département de Mbacké et 40 239 ha pour celui de Diourbel.

Avec une production nationale record à laquelle la région de Diourbel a largement contribué en 2017-2018, les cultures de rente arrivent en tête avec un tonnage du total régional de 83850tonnes.

L'élevage : ce sous-secteur joue un grand rôle socio-économique et culturel dans la survie des populations de par la génération des revenus procurés aux ménages de la région du

fait de son appartenance à une grande partie de son territoire à la zone sylvo-pastorale. Son cheptel est constitué de bovins, d'ovins, de caprins, d'équins d'Asiniens et de volaille, et est pratiqué sur de vastes étendues.



2) Justification du projet PAFA-E

La raison d'être du projet tient principalement à la présence dans la zone d'intervention de nombreux atouts insuffisamment valorisés: (i) disponibilité de ressources naturelles et de potentiel productif; (ii) existence d'un marché interne et sous régional; (iii) existence d'une tradition d'organisation associative dans le domaine socio-productif, sur laquelle le projet peut bâtir; (iv) disponibilité d'une main d'œuvre abondante; (v) fort potentiel d'accroissement de la productivité et de la production sur certaines filières porteuses; (vi) possibilités de promotion de partenariat entre producteurs et d'autres acteurs opérant sur ces filières (privés comme publics); et (vii) existence de résultats positifs et d'acquis importants pouvant être consolidés, répliqués et mis à échelle. En dépit de tous ces atouts, les petits producteurs (agriculteurs et éleveurs) sont confrontés à un certain nombre de contraintes (difficultés d'accès aux intrants, au crédit, aux marchés et aux services, enclavement de certaines zones de production à haut potentiel, limitation dans l'accès équitable aux ressources naturelles, en particulier la terre, l'eau et les pâturages), qui freinent le développement des activités de production végétale et

animale. Il faut noter par ailleurs que 75% des ménages pauvres du pays vivent en milieu rural et 60% des actifs agricoles sont engagés dans la production vivrière d'autoconsommation, d'où l'important besoin d'investissement dans le secteur agricole. En valorisant au mieux les atouts et les acquis tout en d'atténuant ou levant ces contraintes, l'objectif général du projet sera de contribuer à l'amélioration durable des moyens d'existence des exploitations familiales du Bassin Arachidier Centre et Nord et de la Zone Sylvopastorale Ouest, à travers leur insertion dans des filières agricoles profitables et diversifiées.

Chapitre 2 : organisation institutionnelle et mission du PAFA-E

1) organisation institutionnelle

☒ tutelle et comité de pilotage

La tutelle administrative et technique du Projet est, comme pour le PAFA, assurée par le Ministère en charge de l'agriculture (MAER). Le comité de Pilotage (CP) est le même que celui du PAFA. Il est l'organe d'orientation, d'approbation du programme de travail et budget annuel (PTBA) et de suivi du projet. La composition est élargie pour inclure les OP et leurs faïtières. La présidence du CP est assurée par le MAER et la vice-présidence par le ME. L'UCGP assure le secrétariat du CP. Le mandat de ce comité est élargi au PAFA Extension dans le sens de la rationalisation institutionnelle. Le CP s'appuie sur un comité technique dans lequel les OP, leurs faïtières, l'expert en environnement et changement climatique basé au niveau de l'ARD ainsi que les institutions financières sont membres, qui est chargé de l'analyse approfondie des dossiers soumis par l'UCP et la formulation de recommandations dans le cadre la préparation des sessions du CP.

☒ unité de coordination du projet

Le PAFA-Extension est géré et mis en œuvre par l'Unité de coordination et de gestion actuelle du PAFA. A celle-ci, s'ajoutent des ressources humaines additionnelles. L'UCP actuelle du PAFA est composée comme suit: un coordonnateur, un responsable administratif et financier assisté d'un comptable et d'un aide comptable ; une équipe de 5 spécialistes dont un spécialiste chargé des filières agricoles, un spécialiste chargé des infrastructures, une spécialiste de la promotion de l'inclusion des couches vulnérables et de l'égalité de genre et un responsable en suivi-évaluation et un assistant en suivi-évaluation et un personnel administratif comprenant deux secrétaires, des chauffeurs, du personnel de gardiennage et d'entretien. Cette équipe est complétée par un spécialiste en filières animales, un spécialiste chargé de l'appui des organisations professionnelles, un responsable des sous-projets et un comptable.

En plus, le projet dispose de deux antennes installées en zone nord et centre-est pour assurer le suivi de proximité des activités avec les bénéficiaires de la zone d'extension (région de Louga) et de la région de Kaffrine. Elles sont constituées: chacune d'un chef de zone/antenne, d'un

chargé des sous-projets, d'un/e secrétaire comptable, et du personnel de soutien (chauffeur, gardien).

☒ comité technique

Le comité Technique est chargé de l'analyse approfondie des dossiers soumis par l'UCP et la formulation de recommandations dans le cadre de préparation des sessions du CP. En plus des membres actuels dans le PAFA, les OP, l'expert en environnement et changement climatique ainsi que les institutions financières sont aussi membres du Comité Technique.

☒ comité régional d'approbation

Au niveau de la région de Louga à l'image des régions de Kaolack, Fatick, Diourbel et Kaffrine déjà couverte par le PAFA, il est mise en place en Comité Régional d'approbation (CRA) des sous projets. Le CRA a pour mission au niveau de chaque région : (i) d'approuver ou refuser le financement du plan d'affaire, (ii) de suivre la mise en œuvre des activités des plan d'affaire financés et (iii) d'évaluer les performances réalisées par les acteurs des filières (OP, OM, CR, ...) lors de la mise en œuvre des plans d'affaire.

☒ mise en œuvre du projet

Les Agences publiques d'exécution (ANCAR, ARD), les OP et leurs faitières sont chargées d'appuyer l'UCP dans la mise en œuvre des activités sur le terrain, auxquels vont s'ajouter le Centre de Suivi Ecologique (CSE), les services techniques centraux et déconcentrés des Ministères concernés ainsi que les chambres consulaires.

Pour la mise en œuvre des activités sur le terrain, l'UCP établie des conventions techniques avec des agences d'exécution (AGEX). Les AGEX jouent le rôle de Maîtres d'Ouvrage Délégués (MOD), l'UCP conservant (i) la gestion des opérations au plan fiduciaire (financier et comptable), (ii) l'approbation de tout processus de passation de marchés et la signature des contrats, (iii) la participation à la réception des ouvrages et l'approbation des études.

☒ partenariat potentiel

Deux types de partenariats sont développés et entretenus par le PAFA-E. Il s'agit (i) de partenariats s'inscrivant dans le domaine des complémentarités et synergies avec des opérations en cours ou imminentes financées par d'autres PTF et (ii) de partenariats de type stratégique avec des PTF en vue de développer des approches de mise en commun d'activités similaires ou complémentaires.

Ainsi, sur le plan des complémentarités opérationnelles avec des projets en cours ou à venir, des possibilités réelles existent avec: (a) le projet "Bassin de rétention et valorisation de forages" (BARVAFOR, financé par la Coopération Technique Belge (CTB)), (b) capitalisation sur les expériences du Projet de développement rural durable (PDRD) financé par la Coopération japonaise (JICA), (c) la 2ème phase du projet de pistes communautaires en ancrage au Programme national de développement local (PNDL), financé par la Banque

africaine de développement, d), le Projet d'appui à la sécurité alimentaire (PASA), (f) le Programme d'appui de la FAO au développement de la petite irrigation dans la région de Louga et (g) le Projet d'appui à l'emploi des jeunes sur financement de la BAD en cours de formulation vise le renforcement des emplois ruraux. Enfin, le programme de renforcement de résilience pour la sécurité alimentaire et la nutrition encours de formulation.

2) **missions du PAFA-E**

a) Missions

Les missions du PAFA-E peuvent être subdivisées en objectif global et en objectif spécifique :

- L'objectif global du Projet est de contribuer à l'amélioration durable des moyens d'existence des exploitations familiales du Bassin Arachidier Centre et Nord et de la Zone Sylvopastorale Ouest, à travers leur insertion dans des filières profitables et diversifiées.
- L'objectif spécifique du Projet est d'améliorer durablement la sécurité alimentaire et les revenus des petits producteurs (agriculteurs et éleveurs) et de créer des emplois durables et rémunérateurs pour les ruraux, en particulier les jeunes (des deux sexes) et les femmes.

b) Cadre logique

Résumé descriptif	Indicateurs objectivement vérifiables (indicateurs SYGRI avec *)	Sources d'information	Risque/ hypothèses
1. Objectif du Projet			
Contribuer à l'amélioration durable des moyens d'existence des exploitations familiales du Bassin Arachidier Centre et Nord et de la Zone Sylvopastorale Ouest	<ul style="list-style-type: none"> - 50% de ménages bénéficiant d'une sécurité alimentaire accrue a augmenté d'au moins 30%* - La prévalence de la malnutrition chronique des enfants de moins de 5 ans passe de x% à y%* * - l'indice d'accumulation de biens a augmenté d'au moins 5% pour 50% des ménages ciblés * 	<ul style="list-style-type: none"> - SNDES - Suivi-évaluation du PNIA, du PNDE, du CSD - Statistiques nationales et enquêtes de référence 	
2. Objectif spécifique			
Améliorer durablement la sécurité alimentaire, les revenus des petits et créer des emplois durables pour les ruraux, en particulier les jeunes et les femmes.	<ul style="list-style-type: none"> - Le % de ménages au-dessus du seuil de vulnérabilité alimentaire passe de x% à y% au bout de 6 ans * - 25 000 ménages ruraux et xxx personnes (hommes et femmes) sont directement touchés par le projet au bout de 6 ans* - Au moins 75% des emplois créés par les MPER sont maintenus à la fin du projet et restent productifs et rémunérateurs* - Au bout de 6 ans, le revenu des ménages ciblés a augmenté d'au moins 15% 	<ul style="list-style-type: none"> - Rapport enquêtes situation référence - Rapport d'évaluation à mi-parcours (études d'impact) - Rapport d'évaluation de fin du projet - Statistiques de productions (DAPS/MAER et DEPA/MEL) 	Les conditions climatiques et de marché sont favorables
3. Résultats			
Composante 1 – Appui à l'amélioration de l'offre de produits, à leur valorisation et mise en marché			
Effet 1 : la productivité et la production de filières cibles est améliorée durablement	<ul style="list-style-type: none"> - Les rendements des cultures ciblées ont augmenté d'au moins 30% pour 50% producteurs appuyés* - 45% de producteurs ayant accès à l'irrigation ont augmenté leur production de 50% 	<p>Enquêtes</p> <p>Rapports</p>	- Le marché national est régulièrement approvisionné en intrants, équipements et matériels

¹ Le taux (x) initial sera connu avec l'enquête de référence prévue au démarrage du projet et le taux final (y) sera connu après la deuxième enquête qui aura lieu à la fin du projet.

<p>Produit 1.1: les producteurs ont un accès facilité aux facteurs et services de production et aux services financiers</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Au moins No des HH arrivent à satisfaire leurs besoins annuels en intrants agricoles et d'élevage - Au moins 30% de ménages ont acquis au moins un équipement agricole - Au moins 25% de producteurs ont accès aux crédits de campagne et d'équipement* - Au moins 75% of des producteurs ont accès à un service de conseil agricole dans la zone d'intervention du projet* 	<ul style="list-style-type: none"> - Rapports ANCAR, services élevage et prestataires - Rapports d'activité du projet - Rapports de S-E du projet - Revue à mi-parcours - 	<ul style="list-style-type: none"> - Produits financiers des banques et IMF adaptés aux besoins et capacités des petits producteurs
<p>Produit 1.2: des infrastructures de maîtrise de l'eau sont consolidées et réalisées</p>	<ul style="list-style-type: none"> - 7 SIPA réalisés et en production au profit d'au moins 1000 ménages - 75 ha de micro-périmètres maraîchers* réalisés au profit d'au moins 4 000 femmes - 9 UP créés/réhabilités (avec forage, château d'eau, abreuvoirs, parcs de vaccination. 	<p>PV de réception des ouvrages</p> <p>Rapports service élevage</p> <p>Rapports prestataires de service</p>	<p>Les CR attribuent les terres à aménager aux OP bénéficiaires</p>
<p>Effet 2 : les OP commercialisent une quantité de produits plus grande et de qualité supérieure dans le cadre d'accords contractuels durables et mutuellement bénéfiques avec des OM</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Au moins 75% d'OP ont augmenté la part du volume commercialisé de 30% - 60% binômes OP/OM fonctionnels pendant au moins 3 	<p>Enquêtes</p> <p>Rapports de missions et d'activités</p>	
<p>Produit 2.1: des infrastructures de collecte primaire, de stockage, de transformation, de conditionnement, de désenclavement et de mise en marché sont réalisées, sont fonctionnelles et entretenues</p>	<ul style="list-style-type: none"> - 25 magasins de stockage, 10 magasins de groupage/conditionnement sont construits* - 80 km de pistes d'accès sont réalisés* - 30% d'OP appuyées par le projet ont accès à des installations de stockage/commercialisation de leurs produits 	<p>PV de réception des travaux</p> <p>Rapport des ARD</p>	<p>Le réseau routier classé est entretenu par le Fonds national d'entretien routier</p>
<p>Produit 2.2:</p> <p>la production et la mise en marché sont réalisées dans le cadre d'accords contractuels durables passés entre OP et OM</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Taux de croissance annuelle du tonnage commercialisé par filière dans le cadre des accords contractuels OP/OM - Nombre/produits/volumes des contrats OP/OM signés annuellement - Nombre et compositions des OP signataires de contrats - Evolution du prix payé /qualité 	<p>Rapports d'activités et statistiques du projet</p> <p>Données des opérateurs de marché</p> <p>Contrats OP/OM</p> <p>Rapports de S-E du projet</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Produits financiers des banques et IMF adaptés aux besoins et capacités des petits producteurs

Composante 2 – Structuration des filières et professionnalisation des acteurs

Effet 3 : Les OP fournissent durablement des services socio-économiques de qualité à leurs membres	<ul style="list-style-type: none"> - 40% des OP soutenues par le projet offrent des services d'appui à leurs membres à la satisfaction de ceux-ci) - Au moins 25% des OP de niveau 1 ont atteint le stade d'autonomisation opérationnelle suivant (niveau 2) - Au moins 20% des OP de niveau 2 ont atteint le stade d'autonomisation opérationnelle suivant (niveau 3) 	<ul style="list-style-type: none"> - Rapport sur diagnostic et caractérisation, de suivi des OP - Rapport d'auto-évaluation des OP - 	Les OP prennent en compte les préoccupations et les intérêts des petits producteurs, notamment les femmes et les jeunes
Effet 4 : les acteurs de la filière, identifient et mettent en œuvre ensemble des actions susceptibles de résoudre les contraintes identifiées au sein de la filière	<ul style="list-style-type: none"> - % d'OP représentant les petits producteurs, les femmes et les jeunes dans les cadres de concertation et instances de décisions des "tables filières - Nombre de plans stratégiques de développement et plans d'actions par filière élaborés, exécutés, suivis et évalués 	<ul style="list-style-type: none"> - Rapports - Enquêtes 	Les organisations Interprofessionnelles prennent en compte les préoccupations et les intérêts des petits producteurs et de leurs OP
Produit 4.1: les acteurs des filières concernées participent au dialogue sur les politiques, y formulent des recommandations	<ul style="list-style-type: none"> - Nombre de recommandations issues des concertations au niveau national adoptées par le Gouvernement et mises en œuvre 	<ul style="list-style-type: none"> - PV des réunions de concertation - Rapports du projet, des partenaires et des prestataires 	Le ministère de tutelle reconnaît le rôle des OP et de leur faitière et les associe

PARTIE 2: ZONE D'ETUDE

Chapitre 1 : présentation, contexte et justification de la fédération Kane-Kane

1) Présentation de la fédération

La Fédération des Organisations de Producteurs de Kane-Kane, créée en octobre 2012 et reconnue en juin 2015, est une organisation faitière membre du Cadre National Interprofessionnel de la Filière Mil/Sorgho et sa nature juridique est un GIE (groupement d'intérêt économique). Au départ, la fédération regroupait trois (03) GIE : GIE KEUR SOGUI, GIE SAREME SERERE et GIE KANE-KANE. Ce dernier regroupe en 2016, l'ASC MANKOO qui regroupe plus de jeunes dans la fédération adhéra à la fédération et devint un des piliers fondamentaux de réussite pour la fédération. La FOP est une faitière à dimension intercommunautaire. Composée de 24 OP de base réparties dans le département de Diourbel, précisément dans les communes de Taïba Moutoupha (Arrondissement de Ndindy) ; celles de Patar et de Touré Mbonde (où se trouve l'ASC MANKOO Kane-Kane) dans l'Arrondissement de Ndoulo. Aujourd'hui, la fédération compte 1130 membres dont 599 hommes et 531 femmes avec plus de la moitié des membres composés de jeunes. Elle enrôle près de 300 ménages dans ses activités essentiellement tournées vers l'agriculture, l'élevage, le commerce, la prestation de service, la transformation de céréales, le reboisement et le crédit interne.

2) Contexte de création de la fédération Kane-kane

Dans le village de Kane-Kane, situé dans la commune de Toure Mbonde, les populations étaient jadis confrontées à d'énormes contraintes. Parmi lesquelles, il est à noter une baisse effrénée de la fertilité des terres agricoles, les difficultés d'acquisition des intrants et des équipements agricoles mais également d'accès au crédit agricole pour financer surtout la production de céréales. Les conséquences découlant de cette situation sont entre autres la faiblesse des rendements et des productions notamment en céréales qui sont la base alimentaire des populations. Aussi, le faible niveau de connaissance et d'adoption des bonnes pratiques agricoles, la vétusté et le sous-équipement en matériels agricoles les obligeant souvent à la location, le manque d'équipements de travail pour les femmes, les difficultés d'écoulement des productions, l'asymétrie d'informations du marché, le faible niveau de qualité des produits, l'absence de prix rémunérateurs par l'effet usurier (différence du prix à la valeur d'utilité), sont autant de causes à cette conjoncture. En plus de ces manquements, l'inexistence d'infrastructures et d'équipements de stockage des produits agricoles, l'accès difficile à l'eau pour les cultures hors saison, avaient fini par favoriser une situation d'insécurité alimentaire et de pauvreté avec comme implication l'exode massif des jeunes et un déficit de main d'œuvre. Face à ce sort, aucune initiative organisationnelle capable de juguler la situation, n'était prise.

C'est par la suite qu'une analyse du contexte a été faite par les dirigeants des trois (03) GIE fondateurs (KEUR SOGGUI, SAREME SERERE et ASC MANKO), à l'issue de laquelle, ils ont créé la fédération de Kane-Kane afin de mieux s'organiser pour apporter des solutions.

Cet outil devenu OP et porte d'entrée du Projet d'Appui aux Filières Agricoles (PAFA), est spécialisée dans la production et la commercialisation du mil avec l'appui dudit projet.

3) Justification du choix de la filière mil/sorgho par la FOP

Le choix de la filière mil/sorgho par la fédération s'explique par plusieurs raisons dont les plus essentielles sont :

- La connaissance ancestrale de la culture du mil dans le bassin arachidier avec un très grand capital d'expérience des producteurs ;
- La place du mil dans les systèmes de cultures et son adaptation aux conditions pédoclimatiques ;
- La place du mil comme base alimentaire des ménages ;
- La culture du mil comme pourvoyeur d'emplois et de revenus conséquents grâce à l'organisation actuelle de sa commercialisation.

Chapitre 2 : Organisation, objectifs et plan stratégique de la FOP

1) Organisation et Objectifs

a) Organisation

La FOP est composée de quatre (4) organes :

- Une assemblée générale (AG) : c'est l'organe de décision de l'organisation
- Un bureau exécutif (BE) : c'est l'organe de coordination et de supervision des tâches de l'organisation. Il ordonne les dépenses, s'occupe des questions relatives au fonctionnement des organes et veille à l'application des règles au sein de l'organisation. Il est composé un président, un vice-président, un secrétaire administratif, un trésorier général, un secrétaire à la promotion féminine et un secrétaire chargé de la formation et de la recherche
- Un comité directeur (CD) : il approuve le programme du bureau exécutif et veille au bon fonctionnement de l'organisation.
- Un organe de contrôle (OC) : il veille aux comptes de trésorerie de l'organisation. Il est composé de trois (03) commissaires aux comptes.

Le bureau, pour la mise en œuvre des activités s'appuie sur cinq (5) commissions :

- ✓ Un comité de gestion de la batteuse à mil : son rôle est d'assurer la gestion des équipements, le suivi et l'enregistrement des recettes de l'activité des batteuses (prestation de service) ;
- ✓ Un comité de gestion transformation chargé de la transformation de la production ;
- ✓ Une commission technique : elle a pour mission d'assurer le conseil agricole aux producteurs, de les former sur les bonnes pratiques agricoles, d'assurer le suivi des producteurs et de la production ;
- ✓ Une commission de financement : elle a pour rôle de chercher des financements pour la fédération et de financer les activités de ses membres ;
- ✓ Un comité de gestion et entretien du CDF : il gère l'infrastructure et l'entretien du centre de développement de la filière (CDF).

b) Objectifs

Les objectifs visés par la FOP sont de :

- faciliter l'accès aux intrants aux petits producteurs ;

- faciliter l'accès au marché financier de ses membres ;
- promouvoir le développement des organisations de producteurs membres ;
- renforcer la capacité entrepreneuriale des acteurs ;
- valoriser les produits agricoles par la transformation et la commercialisation;
- alléger les travaux ménagers par la mise en place d'équipements allégeant ;
- renforcer les capacités de ses membres en technique de diagnostic participatif, en planification et surtout en dynamique organisationnelle.

2) Plan stratégique de la FOP

La FOP est une organisation très entreprenante et dynamique au point d'élaborer son plan stratégique qui se résume en ses domaines d'activités : l'agriculture (diffusion des bonnes pratiques agricoles), l'élevage (accroissement du cheptel, accès à l'eau et au pâturage), la commercialisation (facilitation par la contractualisation), la prestation de services (équipement de battage à mil), la transformation de céréales, l'environnement (reboisement), le conseil agricole interne et le financement des activités de ses membres.

PARTIE 3: CADRE THEORIQUE ET METHODOLOGIE

Chapitre 1 : Objectifs de l'étude et démarche

1) Objectif de l'étude

L'objectif général de l'étude est de caractériser l'expérience de la fédération de Kane-Kane comme un exemple de développement communautaire dans la fourniture de services agricoles. De façon spécifique, il s'agira de : (1) analyser les aspects liés à la fourniture de services agricoles (agriculture, commercialisation et contractualisation, transformation des céréales, sécurité alimentaire, emploi des jeunes, prestation de service, acquisition de matériels d'exploitation agricole, vulgarisation) qui démontrent que la fédération est un exemple de développement communautaire ; (2) faire une étude comparative de la filière mil/sorgho d'un des GIE de la FOP (ASC MANKOO) par rapport aux autres OP bénéficiaires du projet PAFA-E dans la région de Diourbel (3) étudier statistiquement les performances de la culture du mil de la fédération Kane-Kane.

2) Démarche méthodologique

La méthodologie pour la conduite de cette étude s'articule autour de trois étapes. D'abord, une phase de recherche documentaire auprès des services traditionnels de l'administration, des organismes de recherche et d'encadrement et des projets/programmes intervenant dans la région (DRDR, ARD, PAFA, PSE, etc.), est complétée par le site web de l'ANSD. Ensuite, une seconde partie est axée sur l'échantillonnage et la collecte de données à travers des enquêtes sur le terrain et des focus group avec un échantillon de quatre (04) quartiers du village (KEUR SOGUI ; KEUR YAMBOU ; KEUR NDIUGUA ET KEUR KANE-KANE). Et enfin, la troisième étape est centrée sur la revue et l'analyse approfondie des données de la situation socioéconomique actuelle des membres de la fédération Kane-Kane et les performances agricoles de la culture du mil de l'OP.

Chapitre 2 : résultats attendus et utilisateurs

1) Résultats attendus

Les aspects liés à la fourniture de services agricoles sont analysés pour étayer l'exemple de développement communautaire de la fédération Kane-Kane. Ensuite, une étude comparative de la filière mil/sorgho du projet à travers son levier ASC MANKOO les autres OP bénéficiaires du projet PAFA dans la région de Diourbel sont étudiées. Enfin, l'étude des performances de la culture du mil par la fédération Kane-Kane est réalisée au plan statistique.

2) Utilisateurs potentiels des résultats (FOP, PAFA-E)

Les utilisateurs potentiels des résultats de l'étude sont entre autres les responsables du PAFA-E, du Ministère de l'Agriculture et de l'Équipement Rural (MAER) et les services déconcentrés de l'État au niveau régional (DRDR, ARD, ANCAR, ANSD) dans le cadre de leurs enquêtes et rapports sur la filière mil/sorgho concernant notamment la commune de Toure Mbonde.

PARTIE 4 : ANALYSE, RESULTATS ET INTERPRETATIONS, LIMITES ET CONTRAINTES ; ET RECOMMANDATIONS

Chapitre 1 : Analyse des expériences, vulgarisation et indicateur d'influence de la FOP

Comment l'expérience de la fédération de Kane-Kane est devenue un exemple de développement communautaire dans la fourniture de services agricoles ?

1) Analyse: la FOP un modèle d'entrepreneuriat rural rapide réussi

a) Agriculture

Consciente de l'enjeu de l'agriculture comme pourvoyeur de soutiens aussi bien dans les activités que dans la gestion du ménage, la FOP la place comme une priorité pour développer une stratégie axée sur l'amélioration des rendements des cultures. L'implication du projet PAFA-E à travers une donation en nature (semences, engrais, matériels agricoles, etc.) a été un facteur impulsif permettant à la FOP de booster très significativement les rendements et la productivité de ses membres. En 2015, le rendement moyen en mil estimé à 1500 kg/hectare, a dépassé largement la moyenne régionale qui est de 625 (DRDR Diourbel). Cette prouesse soutenue depuis sa création, confère à la FOP la légitimité de modèle en matière de rendement agricole dans son hinterland. Aussi, la mise en place d'un dispositif de relais (Conseiller en Exploitation Familiale) pour assurer le conseil et le suivi de l'application des bonnes pratiques agricoles a donné une meilleure appréhension à la FOP pour permettre de développer une agriculture basée sur des résultats positifs. Le changement actuel noté sur le comportement des bénéficiaires dans l'application scrupuleuse des bonnes pratiques agricoles avec ses corollaires, résulte essentiellement de l'intervention du dispositif mis en place. La FOP, une faitière très dynamique, est devenue aujourd'hui un pôle important en matière de conseil agricole interne aussi bien pour ses membres (avec la mise en place du comité technique) que les responsables du PAFA-E. Elle est aussi un exemple à suivre en matière de multiplication et de distribution des semences aux exploitations agricoles. Les questions liées au genre et aux couches vulnérables sont considérablement prises en compte. Dans les exploitations agricoles, les femmes s'impliquent massivement dans la production notamment de celle du mil. A la lecture du rôle que jouent ces dernières dans l'agriculture (transformation, nutrition, confection, stockage...), elles sont au cœur des activités agricoles de la FOP. Cela s'est traduit par l'aménagement d'un périmètre maraîcher par la FOP avec l'appui du projet PAFA-E afin de les permettre de diversifier leurs activités (maraîchage, conduite de pépinière, etc.) et de générer des revenus.



b) Commercialisation et contractualisation

La FOP est composée des OP les plus avancées dans la région en termes de contractualisation et de commercialisation des produits agricoles, bien évidemment avec l'appui de PAFA-E. Elle veille toujours au respect des contrats entre ses membres et leurs OM (Opérateurs de Marché). Dans cette dynamique de valorisation des produits, la FOP met l'accent sur la qualité et sur les quantités convenues. Cette rigueur a fini par instaurer la confiance des acteurs de la chaîne de valeur mil et par ricochet suscite la ruée des OM. Ces derniers sont fidélisés aux produits échangés. La stratégie de vente adoptée repose substantiellement sur la marge de qualité afin de dégager plus de gain aux membres. La FOP a aussi beaucoup gagné en notoriété dans ce domaine. Grâce à cette organisation, les OP de la fédération procèdent par vente groupée pour s'imposer dans le processus de fixation des prix.

Les magasins de stockage disponibles contribuent beaucoup à la consolidation et au stockage de qualité des produits, facilitant la commercialisation et la contractualisation. En 2014/2015, la FOP a commercialisé à travers ce système de contractualisation 44,25 tonnes à 190 francs le kilogramme avec une marge bénéficiaire de 20 francs. Encore, la junta féminine est bien impliquée dans ce processus de contractualisation et de commercialisation du mil pour réduire leur vulnérabilité financière et renforcer leur résilience face aux chocs.





Nb : visuels de l'atelier de contractualisation entre les OP bénéficiaires de la filière mil/sorgho, la DRDR, les représentants du PAFA-E et les OM dans la région de Diourbel ; et le centre qui abrite le magasin de stockage.

c) Prestation de service

Les services fournis par la FOP tournent autour de la promotion des bonnes pratiques agricoles, l'accompagnement pour l'amélioration des rendements (conseil agricole), la gestion des opérations post-récolte (battage du mil) et la transformation des céréales. A travers ses prestations, elle a enregistré en décembre 2017 des recettes estimées à 1 113 093 francs dans l'activité de battage (batteuse à mil). En plus, avec l'appui de ses partenaires (ANCAR, CNRA, RESOPP), la FOP met en place chaque campagne des parcelles tests de nouvelles variétés de mil comme l'illustrent les visuels ci-après.



Nb : photos de la visite des agents de l'ANCAR et du CNRA pour suivre l'évolution des différentes variétés testées sur les parcelles tests de la fédération.

d) Transformation de céréales

La FOP a théorisé l'utilité de la transformation des céréales par le concept de "consommer local grâce à la transformation". Ainsi, elle accorde une importance capitale à la transformation des céréales pour ajouter de la valeur au mil et obtenir de meilleurs prix mais également améliorer la santé nutritionnelle (mil fortifié) des populations surtout des enfants malnutris. Particulièrement prise au sérieux par les femmes de la FOP, la maîtrise des techniques de transformation peut lutter efficacement contre la pauvreté et la malnutrition infantile. Ainsi, avec l'appui du PAFA-E et de l'ANCAR, elles sont renforcées sur les techniques de transformation des céréales pour acquérir des connaissances utiles à la conduite de l'activité.

e) L'environnement (reboisement)

La disparition des arbres et des arbustes, le dérèglement du profil pluviométrique et la faible disponibilité en aliment de bétail, sont autant de raisons qui ont poussé la FOP à mettre en place des comités de l'environnement en partenariat avec les eaux et forêts et des collectivités locales. Ces comités ont pour but de veiller à l'exploitation abusive forestière et de lutter contre les feux de brousse. Dans un souci de gestion rationnelle des ressources ligneuses face aux besoins en énergie de cuisson, la FOP organise souvent des campagnes de reboisement avec une forte implication des

femmes à travers la pépinière du périmètre maraîcher. En 2018, près 3000 plants sont reboisés avec un taux de réalisation évalué à 80%.



f) Le financement des activités des membres

La FOP a beaucoup évolué en matière de financement des activités des membres pour améliorer leur qualité de vie. Ce financement est adapté à leurs besoins. Elle accompagne aussi ses membres surtout les femmes à l'accès au crédit à travers la mise en relation avec les banques classiques ou institutions de micro-finance pour financer leurs petites activités de commerce. Aujourd'hui, les membres de la FOP sont des exemples en matière de régularité de paiement des échéances de crédits agricoles auprès des banques. La FOP a mobilisé 25,525 millions francs de financement sous forme de prêt dont 35 % est destiné aux femmes contre 17 millions en 2017 avec 20 % destiné aux femmes. Parallèlement, elle a reçu respectivement en 2018 et en 2017 des dons de 6 225 075 francs et 6 903 600 francs du PAFA-E pour appuyer ses membres dans la production.

La FOP ne se limite pas au financement des activités des membres mais les accompagne aussi dans la prise en charge des frais scolaires (inscription, fournitures, mensualité dans le privé) sans oublier l'appui des membres à la construction en dur (presque tous les ménages touchés), et l'acquisition de matériels ménagères (chaises, bâches, ustensiles, etc.).

g) Sécurité alimentaire

La FOP a gagné le pari de la sécurité alimentaire grâce à l'agriculture devenue une priorité pour tous ses membres. Les forums, les séminaires, les campagnes de sensibilisation, les formations en techniques de transformation des céréales (farines enrichies) et le niveau rehaussé des rendements agricoles avec l'appui du PAFA-E, ont permis d'atteindre cette situation. La diversification des activités à travers l'aménagement du périmètre maraîcher et la transformation des produits agricoles ont participé au renforcement de la sécurité alimentaire.

Ainsi, la FOP s'est fixé un nouvel objectif de souveraineté alimentaire.

h) Emploi des jeunes

Grâce à la priorité donnée à l'agriculture, la FOP engage des jeunes pour la récolte, les opérations post récolte (personnel batteuses et tracteurs ; gérants de magasins) et pour des relais en égard au suivi et l'animation dans l'exploitation agricole. La mise en place du périmètre maraîcher, la formation en techniques de transformation des céréales sont des sources d'emplois des jeunes particulièrement des femmes pour freiner l'exode rural.

i) Acquisition de matériels d'exploitation agricole

Pour moderniser l'agriculture, la FOP s'est lancée à l'acquisition des matériels d'exploitation diversifiés (semoir, houe, tracteur, batteuse, moulin à mil, etc.). Cette acquisition vise à renouveler l'existant très vétuste afin de faciliter le travail et accroître la productivité des exploitations agricoles. Par son outil de financement interne, la FOP aide à ses membres dans l'équipement agricole (paiement en espèces ou en nature). Elle s'occupe aussi avec efficacité de la gestion des entretiens des matériels d'exploitation agricole (entretien et amortissement).



e) La vulgarisation

Les systèmes de vulgarisation sont des canaux de transmission d'informations techniques à des producteurs considérés comme des utilisateurs finaux. Ainsi pour agir sur le changement des aptitudes et des attitudes de ses membres, la FOP organise des forums, des séminaires, des films documentaires. Le but visé à travers ces rencontres est de renforcer les connaissances sur les bonnes pratiques agricoles en adéquation avec l'agriculture moderne et résiliente.

La FOP organise des campagnes d'information et de sensibilisation autour des résultats obtenus, des sessions de formations pour les leaders d'OP, des émissions radio, des visites d'échanges avec d'autres OP de la région et des autres régions. Elle vise aussi la sensibilisation sur la protection de l'environnement, les enquêtes agricoles, la planification agricole et le diagnostic communautaire.

Considérant la vulgarisation comme un des piliers essentiels de la recherche et du développement agricole, les efforts de la FOP dans ce domaine ont permis de booster les revenus et les conditions de vie de ses membres.



2) L'exemple de la FOP comme indicateur d'influence des autres OP non adhérents au projet de PAFA-E

La FOP est devenue un modèle d'influence à travers cinq indicateurs :

- la taille de sa communauté (ses membres) : elle compte 1130 membres dont 599 hommes et 531 femmes. Elle est le plus grand GIE (qui regroupe 300 ménages) adhérent au projet de cette envergure en matière de collectes de ressources et de matérielles de la filière mil/sorgho dans la région de Diourbel. Elle est aussi un exemple en dynamique organisationnelle, ce qui se traduit par l'effectif des membres sans cesse grandissant et l'enregistrement de nouvelles demandes d'affiliation des autres OP ;
- l'influence de ses membres dans la communauté : les résultats probants suite à l'adoption des bonnes pratiques agricoles a suscité un regain d'intérêt des autres producteurs non adhérents afin de bénéficier de l'appui de la FOP pour augmenter leur rendement agricole ;
- la sécurité alimentaire : l'activité de transformation des céréales, l'augmentation des rendements agricoles, la valorisation du périmètre maraîcher, l'amélioration de l'accès à l'eau, les services de vulgarisation, entre autres, ont permis à la FOP d'être à l'abri de l'insécurité alimentaire ; une stratégie bien convoitée par les villages voisins ;
- le niveau de vie : avec l'appui du projet et l'autonomie financière de la FOP, les conditions de vie des membres sont différentes de celles des non-adhérents dans la zone ;
- le niveau d'équipement en matériels agricoles : avec l'appui du PAFA-E, la FOP dispose d'équipements agricoles avec une bonne gestion de leur entretien. Cela permet de fournir des services à ses membres et aux OP non membres.

Chapitre 2 : Interprétation, limites et contraintes ; et recommandation

1) Interprétation des résultats

a) Interprétation des résultats sur la culture du mil/sorgho de l'ensemble de la région et des bénéficiaires de la FOP de la région

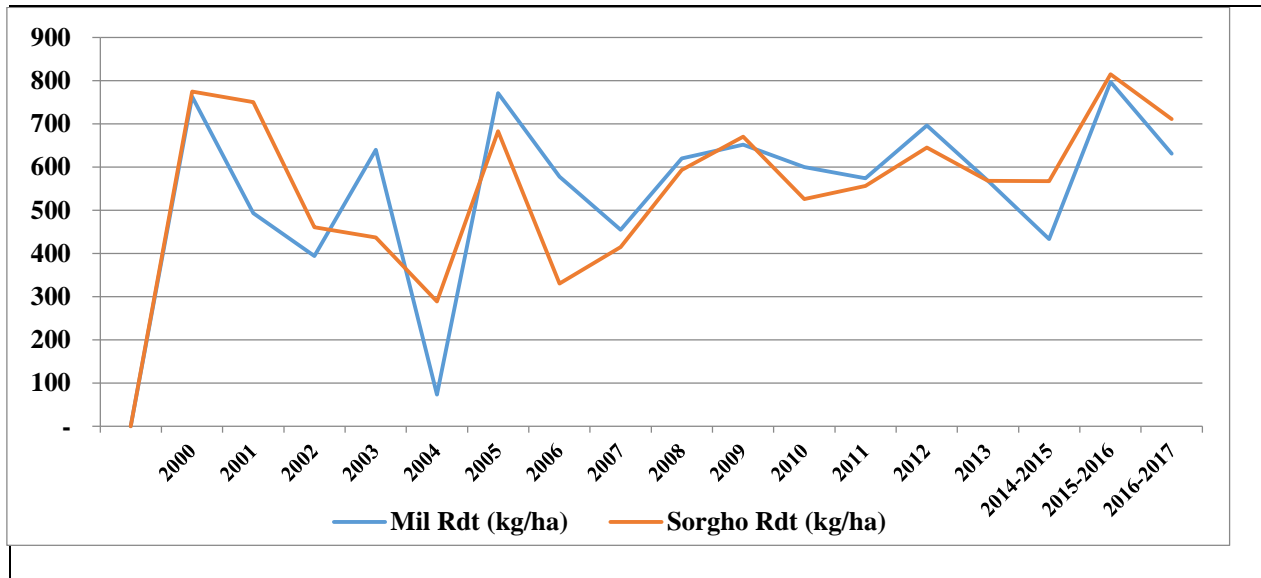
➤ Au niveau régional

Tableau 1 : *Evolution de la production du mil/sorgho dans la région de Diourbel de 2000 à 2017*

ANNEE	MIL			SORGHO		
	Sup (ha)	Rdt (kg/ha)	Production (T)	Sup (ha)	Rdt (kg/ha)	Production (T)
2000	98 295	763	74 550	3 084	775	2 366
2001	100 283	493	51 185	1 169	750	904
2002	107 914	394	59 833	1 990	461	1 053
2003	104 882	640	67 549	2 310	437	986
2004	78 680	73	4 423	7 050	289	2 823
2005	90 050	771	67 590	2 710	683	1 818
2006	88 960	578	50 672	1 904	330	581
2007	97 517	455	41 735	2 161	415	923
2008	87 840	620	57 397	2 907	593	1 521
2009	174 034	652	112 917	11 116	670	6 608
2010	121 197	600	69 124	3 684	526	2 107
2011	104 204	574	63 308	2 220	556	1 374
2012	124 779	696	90 190	2 652	645	1 755
2013	107 789	568	63 138	2 090	568	1 134
2014-2015	105 277	433	46 231	3 500	567	1 978
2015-2016	129 864	797	103 444	12 784	815	10 666
2016-2017	130 908	631	82 406	14 063	711	8 959
Moy.	108 969	573	65 041	4 553	576	2 797
Min	78 680	73	4 423	1 169	289	581
Max	174 034	797	112 917	14 063	815	10 666
TOTAL	1 852 473		1 105 692	77 394		47 556

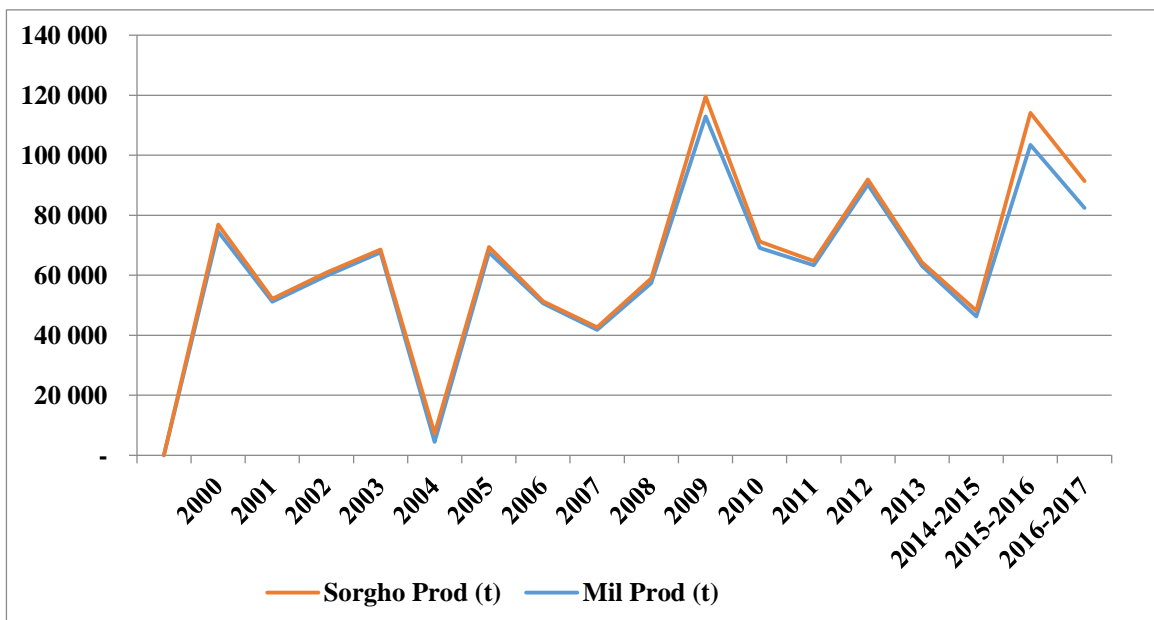
Source : *DRDR-Diourbel*

Commentaire : *durant la période 2000-2017, la production moyenne du mil est estimée à 65 041 tonnes (min=4 423 ; max=112 917) pour un rendement moyen de 573 kg/ha (min=73 ; max=797) et une production totale de 1 105 692 tonnes. Dans la même période, celle du sorgho est estimée à 2 797 tonnes (min=581, max=10 666) avec un rendement moyen de 576 kg/ha (min=289 ; max=815) et pour une production totale de 47 556 tonnes. Ce tableau montre que les rendements obtenus sur le mil et le sorgho durant la période sont faibles par rapport à leur potentiel.*



Graphique 1 : Evolution du rendement du mil/sorgho dans la région de Diourbel de 2000 à 2017

Commentaire : les rendements sont variables d'une année à l'autre. Cette variation est moins accentuée sur le sorgho que sur le mil. En 2004, une baisse remarquable des rendements du mil et du sorgho est notée suite à l'invasion acridienne ; contrairement à la campagne 2015/2016 pendant laquelle les rendements ont atteint un niveau jamais égalé durant la période 2000-2017. La baisse remarquée en 2016/2017 est attribuée en partie à l'insuffisance des pluies malgré les moyens mis en place pour cette campagne agricole et des réformes apportées par le PSE sur l'agriculture. Les tendances en dents de scie des rendements traduisent les variations des productions du mil/sorgho illustrées dans le graphique ci-après.

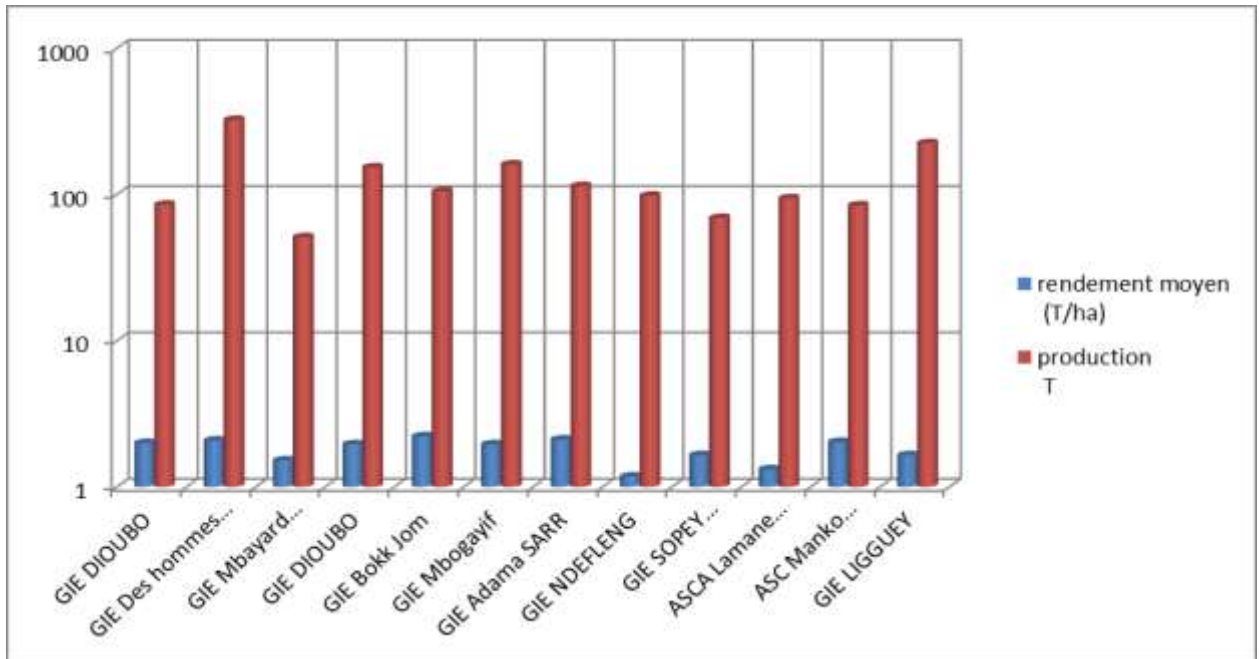


Graphique 2: Evolution de la production du mil/sorgho dans la région de Diourbel de 2000 à 2017

Tableau 2 : Comparaison d'un des GIE de la FOP avec les autres GIE bénéficiaires du PAFA-E dans la région de Diourbel

DONNEES GENERALES DES BENEFICIAIRES DANS LA REGION DE DIOURBEL						
Commune	Siège	Nom OP	Nombre de producteurs	Superficies réalisées (ha)	Rendement moyen (T/ha)	Production (T)
NGOHE	Ndiabaye 1	GIE DIOUBO	22	42,352	2,01	85
	Pokh Lagnar	GIE DES HOMMES DE POKH LAGNAR	105	155,835	2,07	323
	Diam Selly	GIE MBAYARD TAKKU LIGGEY	25	33,592	1,52	51
	Mback Fassagal	GIE DIOUBO	46	77,837	1,97	153
	Keur gane	GIE BOKK JOM	31	47,34	2,22	105
	Gnignack	GIE MBOGAYIF	40	81,756	1,96	160
	SOUS TOTAL			269	438,712	1,95
PATAR	Touba Mbonkir	GIE ADAMA SARR	25	54,999	2,07	114
	Sasse	GIE NDEFLENG	30	54,629	1,79	98
	SOUS TOTAL			55	109,628	1,93
TOCKY GARE	Koba 2	GIE SOPEY SERIGNE CHEIKH	25	42,127	1,64	69
	Lamane	ASC LAMANE PRODUCTION	33	70,52	1,33	94
	SOUS TOTAL			58	112,647	1,48
TOURE MBONDE	Kane-Kane	ASC MANKO DE KANE-KANE	21	41,767	2,01	84
TOTAL DEPARTEMENT DIOURBEL			403	702,754	1,84	1336
Ngoye (Bambey)	Peye Ngoye	GIE LIGGUEY	66	136,0586	1,65	224
TOTAL GENERAL DE LA REGION			469	838,8126	1,74	1560

Commentaire : avec une superficie emblavée de 839 hectares sur une prévision de 938 ha, le taux de réalisation est estimé à 89 %. La production totale de la région est de 1560 tonnes avec un rendement moyen de 1,74 T/ha. Le nombre total de producteurs de l'échantillon s'élève à 469.



Graphique 3: Productions et rendements moyens des bénéficiaires du PAFA-E dans la région de Diourbel pendant la campagne de 2016/2017

Commentaire : le graphique montre que l'ASC MANKOO de Kane-Kane (un des GIE de la FOP) enregistre un bon rendement et arrive en quatrième position avec un rendement 2011 kg/ha. Sur une faible superficie récoltée de 41,767 hectares (la deuxième des bénéficiaires), le GIE est parvenu à produire 84 tonnes de mil durant la campagne de 2016/2017.

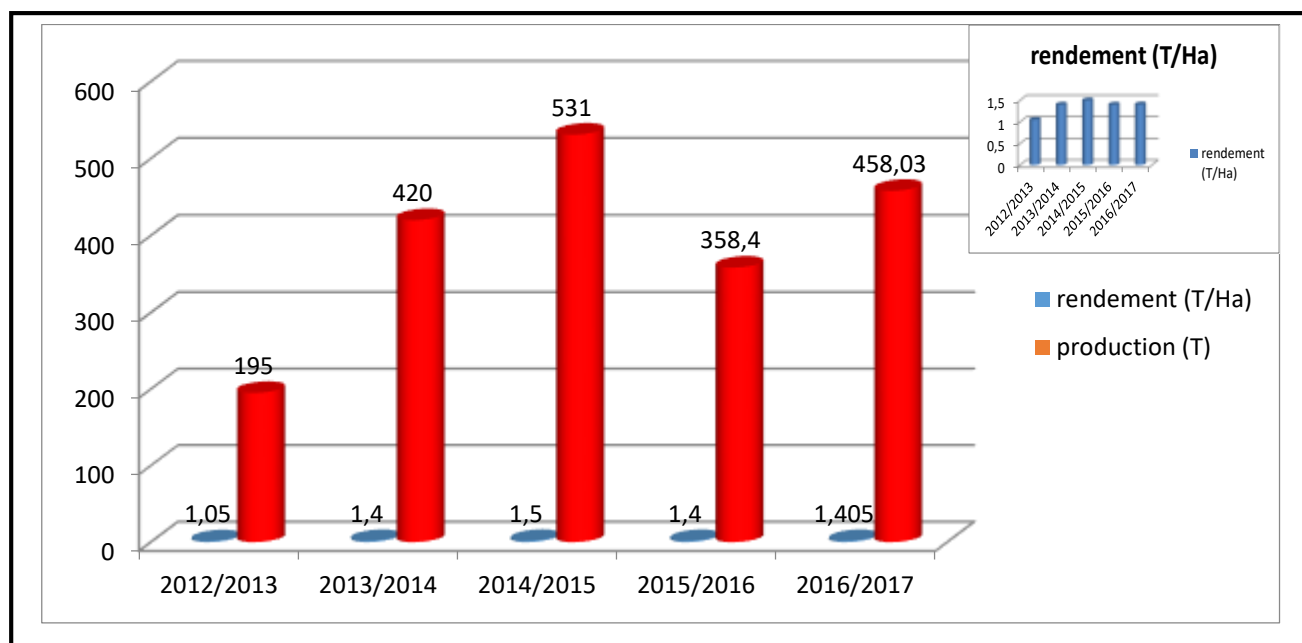
b) Interprétation des résultats de la FOP sur la culture du mil

Tableau 3 : Evolution des statistiques de Mil de la FOP

Année	Superficie (Ha)	Rendement (T/Ha)	Production (T)
2012/2013	150	1,05	195
2013/2014	300	1,4	420
2014/2015	354	1,5	531
2015/2016	256	1,4	358,4
2016/2017	326	1,405	458,03

Source : Rapports de la fédération de Kane-Kane

Commentaire : Ce tableau montre que la production augmente proportionnellement avec la superficie emblavée sauf pour la campagne 2015/2016. Le rendement augmente linéairement pour se stabiliser pratiquement à 1,4 tonne par hectare.



Graphique 4: Evolution de la production du mil de la FOP de 2012 à 2017

Commentaire : pour la campagne **2012/2013**, la FOP a produit 195 tonnes sur une superficie de 150 hectares avec un rendement moyen de 1,05 T/Ha. En **2013/2014**, la production a augmenté de 115%. Pour la période **2014/2015**, la FOP a emblavé 354 hectares de mil et obtenu une production estimée à 531 tonnes (une augmentation de 26%) soit 1,5 tonne à l'hectare. Dans cette production 97,350 tonnes sont destinés à l'épargne intrants, 44,250 tonnes à la commercialisation et 389,4 tonnes à l'autoconsommation. Les résultats positifs de ce programme de production de mil sont atteints grâce à l'acquisition de 35,4 tonnes d'engrais composés, 35,4 tonnes d'Urée et 1416 kilogrammes de semences certifiées mais aussi avec un appui conseil important du dispositif CEF. Ensuite lors de la campagne **2015/2016**, on note une diminution de la production de 33% causée par un déficit pluviométrique. En cette période, une longue pause pluviométrique de 50 jours a été observée. Enfin pour la période **2016/2017**, la production a augmenté de 28% avec un rendement moyen de 1405 kg/ha.

2) Limites, contraintes et recommandations

a) Limites et contraintes

- ✎ *Limites: durant le stage, on peut remarquer certaines limites au sein de la FOP ainsi qu'au niveau l'ASC MANKOO :*
- *Au niveau de la FOP : on constate un déficit de main d'œuvre sur la production du mil, un manque de bases de données statistiques fiables pour la production du mil, une insuffisance des moyens de lutte phytosanitaire pour lutter contre les maladies fongiques sur le mil (comme le Mildou et le Charbon) ;*
- *Au niveau de l'ASC MANKOO : on peut constater une implication faible des jeunes dans certaines activités de récolte du village, un manque de formation des jeunes en NTIC, en gestion de savoir, et en plaidoyer et en leadership.*

- ✎ *Contraintes* : Il y a aussi certaines contraintes qui échappent au contrôle de la FOP comme: l'insuffisance en eau dans le périmètre maraîcher qui pose d'énormes problèmes, les aléas du changement climatique (déficit pluviométrique), les prix du marché (en 2014/2015, la FOP a enregistré une grande perte de la commercialisation en ayant acheté la production chez les OP de base à 180f y compris la marge qualité de 20f, elle a vendu ce même stock à 140f au mois de septembre 2015).

b) Recommandations

✎ *Agriculture*

- Encouragement des membres de la FOP en bonnes pratiques agricoles ;
- Fourniture des produits phytosanitaires pour lutter contre les maladies fongiques sur le mil;
- Augmenter les magasins de stockage qui répondent aux normes QHSE ;
- Diversification accrue des cultures de rente ;
- Implication responsable des membres de l'ASC MANKOO pour accompagner la fédération dans les activités agricoles ;
- Création des bases de données statistiques agricoles fiables pour la FOP encadrée par les autorités compétentes comme l'ANSD et la DRDR pour les besoins de planification.

✎ *Commercialisation et contractualisation*

- Rapprochement du démarrage et amélioration de la campagne de commercialisation ;
- installation des points de vente pour la commercialisation ;
- Formation en marketing de commercialisation pour permettre à la FOP de mieux valoriser leurs produits.

✎ *Equipements et infrastructures*

- Améliorer le niveau d'équipement des producteurs ;
- Renforcer les équipements agricoles et les infrastructures d'appui et de suivi de la filière mil/sorgho ;
- Installer une boulangerie de pain de mil à l'instar de celle de Niakhar de la part des responsables du PAFA-E ;
- Installer un nouveau forage et d'un nouveau périmètre maraîcher au niveau du village
- Accélération du processus d'électrification rurale de la part des autorités étatiques pour aider les unités de transformation de la fédération dans la production du mil

✎ *Vulgarisation*

- Renforcer les capacités des membres de la FOP plus particulièrement les jeunes de l'ASC MANKOO en leaderships et plaidoyer, entrepreneuriat, en moyens logistique pour un suivi de proximité, en informatique pour l'utilisation des NTIC pour une bonne pérennisation ;
- former les producteurs aux changements climatiques (les effets et de nouvelles techniques résilientes aux effets du changement climatique)
- Développement des projets d'autonomisation des groupes vulnérables.

CONCLUSION

Notre stage d'une durée de 60 jours au service du développement rural nous a permis de mettre en pratique les connaissances théoriques acquises durant notre formation en sciences économiques. C'est d'ailleurs cette expérience forte enrichissante qui nous a permis de traiter le thème de notre stage intitulé "L'expérience de la fédération de Kane-Kane, un exemple de développement communautaire dans la fourniture de services agricoles".

Ce stage a permis de nous familiariser avec les membres de la fédération Kane-Kane, de mieux comprendre son environnement interne au service du développement communautaire ainsi que les différents aspects liés à la fourniture de services agricoles et à l'adoption des bonnes pratiques de production.

Ainsi, il faudra noter que la différence des rendements agricoles dans la région est déterminée par l'application des bonnes pratiques agricoles par les bénéficiaires qui bénéficient des appuis en intrants de bonne qualité et en encadrement du projet PAFA-E. Donc, la FOP gagnerait à maîtriser davantage ses niveaux de rendements pour établir un lien continu entre la production, la gestion de ses équipements d'exploitation agricole, le dynamisme de ses membres et l'utilisation finale de ses ressources pour maintenir son statut d'OP faitière modèle pour le développement communautaire par la fourniture de services agricoles.

ANNEXES

ANNEXES 1: Contrat de production et de commercialisation du Mil de qualité

CONTRAT DE PRODUCTION ET DE COMMERCIALISATION DE MIL DE QUALITE

Entre les sous signés :

l'OP :, village de :, commune de :, représenté par :, Tel :, d'une part
Et

Monsieur/Madame :, producteur/productrice de mil N° CNI :, Tel :, d'autre part.

ARTICLE PREMIER : OBJET DU CONTRAT

Ce contrat porte sur la fourniture d'intrants (semences et engrais) pour la production, la commercialisation de mil de qualité et la fourniture de service d'utilisation en commun du matériel agricole.

ARTICLE 2 : ENGAGEMENT DE DIFFERENTES PARTIES

Engagement de l'OP : L'OP s'engage à :

- mettre à la disposition du producteur des intrants de qualité (.....kg de semences,kg NPK,kg d'Urée) et dans les délais.
- assurer l'appui conseil et le suivi nécessaire à l'application des bonnes pratiques agricoles par l'intermédiaire des conseillers aux exploitations familiales (CEF) ;
- mettre à la disposition du producteur des sacs polypropylène en fonction de la quantité à commercialiser ;
- commercialiser l'excédent de production apporté par le producteur au niveau de l'OP ;
- fournir toutes les informations relatives au programme (réunions ateliers bilan ...)
- gérer et organiser, équitablement, l'utilisation du matériel agricole entre les membres de l'OP.

Engagement du producteur : Le producteur s'engage à :

- respecter les itinéraires techniques de production ;
- atteindre un rendement minimum dekg à l'hectare ;
- fournir une production sans impureté (pierres, écailles, sable), matières étrangères inférieure à 1% et humidité inférieure à 12% ;
- utiliserkg de sa production pour la nourriture de son ménage ;
- déposer au niveau de l'OPkg de sa production devant constituer son apport pour l'achat des intrants de la prochaine campagne ;
- vendre à l'OPkg représentant son excédent de production à un prix mini deFCFA /kg. ce prix minimum déterminé suivant le compte d'exploitation peut faire l'objet de discussions entre l'OP et les producteurs ;
- conditionner la production dans des sacs de polypropylène de 50 kg avec nom, prénom et numéro de téléphone du producteur
- délimiter sa parcelle avec des piquets pour faciliter l'identification
- accepter le suivi et donner toutes les informations relatives au programme ; et
- être présent aux différentes réunions de l'OP avec ses partenaires et aux missions.

ARTICLE 3 DUREE DU CONTRAT

Le présent contrat prend fin en avril et prend effet à compter de sa date de signature.

ARTICLE 4 RESILIATION DU CONTRAT

Ce présent contrat peut être résilié : (i) En cas de non atteinte des résultats ; En cas de force majeure et (iii) En cas de non-respect des engagements par une des parties. La partie qui prend l'initiative devra informer l'autre un mois à l'avance.

ARTICLE 5 : REGLEMENT DES DIFFERENTS

Tout différent, pouvant naître de l'exécution de ce présent contrat, sera réglé à l'amiable. A défaut, il sera porté devant le chef de village, ou devant les juridictions compétentes au besoin.

Fait à le/...../.....
Le producteur/la productrice le Président/la présidente de l'OP Visa du Chef de Village



ANNEXES 2: composition des membres bénéficiaires des GIE

Tableau n°3 Composition des membres bénéficiaires des GIE

Nom OP	BENEFICIAIRES DE L'OP									SUPERFICIE Prévüe (HA)
	Nombre de bénéficiaires			Nombre ayant désisté			Remplaçants			
	H	F	T	H	F	Age	H	F	Age	
GIE Mbayard Takku Liguéye de Diam selly	19	6	25							50
GIE Dioubo de Ndiabaye	0	22	22							44
GIE Des Hommes de Pokh Lagnar	86	19	105							210
GIE Dioubo de Mback Fassagal	14	32	46	3	2	30-35-38	0	5	32-33-37-37	92
GIE Bok Jom de Keur Ngane	17	14	31	6	8	22 à 36 ans	9	5	18 à 36 ans	62
GIE Mbogayif de Gnignak	38	2	40							80
GIE Adama Sarr de Touba Mbokniir	17	8	25							50
GIE Ndef leng de Sass	3	27	30		1	58	1		31	60
GIE SOPEY Serigne Cheikh de Koba2	8	17	25							50
ASC Lamane Production de Lamane	31	2	33							66
ASC Manco de Kane-Kane	16	5	21	4	2	17-19-20-28-30	4	2	25-21 28-22-25	42
And liguéye de PEYE NGOYE 1	43	23	66							132
TOTAL	292	177	469	13	13		14	12		938

ANNEXES 3: Production régionale générale de Mil des bénéficiaires

SARR

Tableau 11 : Productions Régionale Générale de Mil des bénéficiaires

Communes	Siège	Nom OP	Nbre producteurs	SUPERFICIE Réalisée (HA)	Rendement moyen (kg/ha)	Production T
Nghé	Ndiabaye 1	GIE Dioubo	22	42,352	2000	85
	Pokh Lagnar	GIE Des hommes de pokh lagnar	105	155,835	2078	323
	Diam Selly	GIE Mbayard Takku Ligeey	25	33,592	1533	51
	MBack Fassagal	GIE Dioubo	46	77,837	1960	153
	Keur Gane	GIE BokK Jom	31	47,34	2219	105
	Gnignack	GIE Mbogayif	40	81,756	1960	160
	S/Total		269	438,712	2001	876
Patar	Touba Mboknir	GIE Adama SARR	25	54,999	2107	114
	Sasse	GIE NDFLENG	30	54,629	1779	98
	S/Total		55	109,628	1943	212
Tocky Gare	Koba 2	GIE Sopey Serigne Cheikh	25	42,127	1646	69
	Lamane	ASC Lamane Production	33	70,52	1315	94
	S/Total		58	112,647	1469	163
Toure Mbonde	Kane-Kane	ASC Manco de Kane	21	41,767	2033	84
Total département Diourbel			403	702,754	1917	1334
Ngoye (Bambey)	Peye Ngoye	GIE AND LIGGUEY	66	136,0586	1648	224
TOTAL Général Région			469	839	1879	1559

- Superficie emblavée 839 ha sur une prévision de 938 ha soit 89% de réalisation
- Production totale : 1 559 T
- Rendement moyen mil : 1879 T / ha
- Nombre producteur total de l'échantillon : 469

ANNEXES 4: situation battage du mil/ tracteur / du 21 au 30 /12/2017

N° journées	date	Qtté battue	recettes	carburant	alimentation	restauration	paiement employés
1	21/12/2017	15200		20000	1000	1000	45600
2	22/12/2017	12570		20000	1000	5500	37710
3	23/12/2017	12205		20000	1000	7000	36615
4	24/12/2017	14710		20000	1000	6000	44130
5	25/12/2017	11565		20000	1000	5000	34695
6	26/12/2017	11180		20000	1000	5000	33540
7	27/12/2017	8535		20000	1000	6000	25605
8	28/12/2017	12730		20000	1000	7000	38190
9	29/12/2017	14400		20000	1000	5000	43200
10	30/12/2017	15170		26000	1000	5000	45510
totaux		128265		206000	10000	52500	384795
total recettes			1667445				
total charges				653295			
résultat Net				1014150			
parts égales	batteuse /Ndiaye			507075			
	tracteur /FOP kane-kane			507075			
synthèse mensuelle							
	Nombre de jours	Total Qté battue	total recettes	total carburant	alimentation	dépenses	paiement employés
totaux		314325		552570	30000	77500	942975
total recettes			4086225				
total charges				1603045			
résultat Net				2483180			
parts égales	batteuse /Ndiaye			1241590			
	tracteur /FOP kane-kane			1241590			
Paiement conducteur				40000			
Paiement convoyeur				40000			
autres frais de versement et dépannage				48500			
résultats net du mois				1 113 090			

ANNEXES 5: Cadre logique (rapport de supervision MAI 2017)

Indicateurs de performance du projet	Valeur de Référence	Valeur Cible Fin de Projet	Valeur Réalisée	Observations
1. Objectif du Projet : Contribuer à l'amélioration durable des moyens d'existence des exploitations familiales				
-% de ménages cibles bénéficiant d'une sécurité alimentaire accrue		-60% des ménages ont réduit la période de soudure dans la zone du projet	-	Enquête SYGRI final pour mesurer cet indicateur
-Taux de baisse du % de prévalence de la malnutrition		-La prévalence de la malnutrition chronique des enfants de moins de 5 ans baisse de 60%	-	Enquête SYGRI final pour mesurer cet indicateur
-% de ménages dont l'indice d'accumulation de biens a augmenté		-50% des ménages ciblés ont augmenté l'indice d'accumulation des biens de 5%		
2. Objectif spécifique : Améliorer durablement la sécurité alimentaire, les revenus des petits producteurs et créer des emplois durables pour les ruraux, en particulier les jeunes et les femmes.				
-Nombre de ménages touchés		- 25 000 ménages ruraux soit 250 000 personnes (hommes et femmes) sont directement touchés par le projet*	11 277 ménages représentant 112.770 personnes dont 58.640 153 nouveaux emplois créés dont 111 jeunes (59 hommes et 52 femmes) représentant 73%	
-Nombre d'emplois créés		- 300 emplois au moins créés par les MPER dont 75% (225) sont des jeunes (hommes et femmes)		
-Augmentation de la production		- augmentation de 15% de la valeur de la production issue des activités des ménages ciblés soutenues par le projet		Une étude pour déterminer l'atteinte de cet indicateur
3. Résultats : Composante 1- Développement et Structuration des Filières, et Professionnalisation des Acteurs				
<i>Effet 1 : Les OP fournissent durablement des services économiques de qualité à leurs membres</i>				
-Nombre d'OP offrant des services d'appui à leurs membres		- 50% des OP soutenues par le projet offrent des services d'appui à leurs membres à la satisfaction de ceux-ci	225, soit 100% des OP	Fourniture des intrants, conseil agricole à travers CEF, matériel agricole et d'élevage
-Nombre d'OP qui passe du niveau 1 au niveau 1		- 25% au moins des OP de niveau 1 ont atteint le stade d'autonomisation opérationnelle suivant (niveau 2)		Une étude portant sur l'évaluation de la DO des OP
-Nombre d'OP qui passe du niveau 2 au niveau 3		20% au moins des OP de niveau 2 ont atteint le stade d'autonomisation opérationnelle suivant (niveau 3)	-	
-Nombre d'OM offrant des services efficaces à leurs membres		- 50% des opérateurs de marché offrent des services efficaces à leurs membres	3 OM sur 4 soit 75%	Une étude portant sur l'évaluation de la DO des OP
<i>Effet 2 : Les acteurs de la filière, identifient et mettent en œuvre ensemble des actions susceptibles de résoudre les contraintes identifiées au sein de la filière et participent au dialogue sur les politiques et y formulent des recommandations</i>				
-Nombre d'OP où les petits producteurs, les femmes et les jeunes sont présents dans les instances de décisions des cadres		- 25% d'OP représentent les petits producteurs, les femmes et les jeunes dans les cadres de concertation et instances de décisions des « tables filières »	40 OP soit 18%	
-Nombre de plans stratégiques élaborés		- 6 Plans stratégiques de développement et	04 plans stratégiques de développement	Filières mil/sotgho, niébé, sésame et bissap
-Nombre de plans d'actions filières élaborés et exécutés		36 plans d'actions filières élaborés, exécutés, suivis et évalués	7 plans d'actions filières annuelles	mil/sorgho ; sésame ; bissap ; niébé
-Nombre de recommandations issues des cadres de concertations prises en compte au niveau national		- 5 recommandations issues des concertations tables filières présentées pour discussions au niveau national		
Composante 2 – Diversification Agricole et Accès au Marché				
<i>Effet 3 : La productivité et la production de filières cibles est améliorée durablement</i>				
-Nombre de producteurs ayant augmenté leur rendement de 50%		- Les rendements des cultures ciblées ont augmenté d'au moins 50% pour 50% producteurs appuyés	Les rendements de niébé ont augmenté de 57% pour 76% des producteurs.	
-Nombre de ménages ayant satisfait leurs besoins annuels en intrants agricoles et élevage		- Au moins 7 500 (30%) ménages arrivent à satisfaire leurs besoins annuels en intrants agricoles et d'élevage	11.277 ménages (100%)	
-Nombre de ménages ayant adopté au moins une technologie conseillée (désagrégée)		- Au moins 8 750 (35%) ménages ciblés ont adopté au moins une technologie conseillée (par genre et classe d'âge)	11.277 ménages (100%) dont 7668 femmes (dont 4510 adultes et 3158 jeunes), 3609 hommes dont 1014 jeunes et 2595 adultes)	
-Nombre de ménages ayant accès au crédit de campagne et		Au moins 6 250 (25%) ménages ont accès aux crédits de campagne et d'équipement		
<i>Effet 4 : Les OP commercialisent une quantité de produits plus grande et de qualité supérieure dans le cadre d'accords contractuels durables et mutuellement bénéfiques avec des OM</i>				
- Nombre d'OP ayant augmenté leur part de volume commercialisé		Au moins 75% d'OP ont augmenté la part du volume commercialisé de 30%	49 OP soit 100%	Il s'agit des OP bénéficiaires de SP production et commercialisation de niébé
- Nombre de binômes OP/OM fonctionnels pendant au moins 3 ans		- 75% binômes OP/OM fonctionnels pendant au moins 3 ans	49 contrats	29 binômes (100%) sur deux ans

Références bibliographiques

1. Rapport de conception détaillée du PAFA-E Mars 2013
2. Rapport à mi-parcours du PAFA-E Mars 2018
3. Rapport sur la situation de référence des indicateurs de développement au niveau communal MAI 2018
4. Programme de Travail et Budget Annuel 2018 du PAFA-E
5. Note d'orientation No.4 sur ''genre et emploi rural 2010'' de la part du FIDA, de FAO et du BIT : Développement de la chaîne de valeur « opportunité et menace pour l'emploi des femmes»
6. Revue scientifique sur L'Agriculture, Levier Performant du Plan Sénégal Emergent par Dr. OMAR NDIAYE décembre 2015
7. Article sur la campagne agricole 2017 / 2018 en chiffres du gouvernement du Sénégal: évaluation préliminaire
8. Document du plan Sénégal émergent (PSE)
9. Rapport sur la Situation économique et social régional 2013 de l'ANSD (service régionale de la statistique et de la démographie de Diourbel)
10. Rapport sur la présentation des principaux résultats de l'enquête agricole 2017/2018 du MAER et du FAO
11. Rapport du bulletin mensuel des statistiques économiques (Mai 2018) de l'ANSD (agence nationale de la statistique et de la démographie)
12. Document sur la politique agricole du Sénégal de l'ISRA (institut de recherche agricole)
13. Document sur la politique de développement agricole chapitre 8 : politiques de technologie agricole (Noverdi Bross, Chef de Service provincial d'agriculture)
14. Rapport de fin de campagne de la fédération Kane-Kane 2013/2014
15. Rapport annuel de fin de campagne de la fédération Kane-Kane 2014/2015
16. Rapport annuel de fin de campagne de la fédération Kane-Kane 2015/2016
17. Rapport annuel de fin de campagne de la fédération Kane-Kane 2016/2017
18. Document sur le comité technique de la fédération Kane-Kane
19. Document sur la présentation de la fédération Kane-Kane
20. Rapport de diagnostic institutionnel participatif compléments - fédération Kane-Kane
21. Document de programme mil de la FOP 2016/2017

Références sites WEB

http://pafasenegal.org/index.php?option=com_content&view=article&id=80&Itemid=515

https://www.sec.gouv.sn/sites/default/files/Plan%20Senegal%20Emergent_0.pdf

<https://www.tradesolutions.bnpparibas.com/fr/explorer/senegal/le-contexte-economique>

<http://www.ipar.sn/Ministere-de-l-Agriculture-et-de-l-Equipement-Rural.html?lang=fr>

<http://www.agroalimentaire.sn/20-agriculture-et-developpement-rural/>

Table des matières

INTRODUCTION	7
PARTIE 1 : REVUE DOCUMENTAIRE	8
Chapitre 1 : Contexte et justification	8
1) Contexte national et local	8
a) Au niveau national.....	8
b) Niveau local (Zone agro écologique ciblée).....	10
2) Justification du projet PAFA-E	12
Chapitre 2 : organisation institutionnelle et mission du PAFA-E	13
1) organisation institutionnelle	13
2) missions du PAFA-E	15
a) Missions.....	15
b) Cadre logique	16
PARTIE 2: ZONE D’ETUDE	19
Chapitre 1 : présentation, contexte et justification de la fédération Kane-Kane	19
1) Présentation de la fédération	19
2) Contexte de création de la fédération Kane-kane	19
3) Justification du choix de la filière mil/sorgho par la FOP	20
Chapitre 2 : Organisation, objectifs et plan stratégique de la FOP	20
1) Organisation et Objectifs	20
a) Organisation	20
b) Objectifs	20
2) Plan stratégique de la FOP	21
PARTIE 3: CADRE THEORIQUE ET METHODOLOGIE	22
Chapitre 1 : Objectifs de l’étude et démarche	22
1) Objectif de l’étude	22
2) Démarche méthodologique	22
Chapitre 2 : résultats attendus et utilisateurs	22
1) Résultats attendus	22
2) Utilisateurs potentiels des résultats (FOP, PAFA-E)	22
PARTIE 4 : ANALYSE, RESULTATS ET INTERPRETATIONS, LIMITES ET CONTRAINTES ; ET RECOMMANDATIONS	23

Chapitre 1 : Analyse des expériences, vulgarisation et indicateur d'influence de la FOP.....	23
1) Analyse: la FOP un modèle d'entreprenariat rural rapide réussi.....	23
<i>a) Agriculture.....</i>	<i>23</i>
<i>b) Commercialisation et contractualisation.....</i>	<i>24</i>
<i>c) Prestation de service.....</i>	<i>25</i>
<i>d) Transformation de céréales.....</i>	<i>25</i>
<i>e) L'environnement (reboisement).....</i>	<i>25</i>
<i>f) Le financement des activités des membres.....</i>	<i>26</i>
<i>g) Sécurité alimentaire.....</i>	<i>26</i>
<i>h) Emploi des jeunes.....</i>	<i>27</i>
<i>i) Acquisition de matériels d'exploitation agricole.....</i>	<i>27</i>
<i>e) La vulgarisation.....</i>	<i>27</i>
2) L'exemple de la FOP comme indicateur d'influence des autres OP non adhérents au projet de PAFA-E.....	28
Chapitre 2 : Interprétation, limites et contraintes ; et recommandation.....	29
1) Interprétation des résultats.....	29
a) Interprétation des résultats sur la culture du mil/sorgho de l'ensemble de la région et des bénéficiaires de la FOP de la région.....	29
<i>b) Interprétation des résultats de la FOP sur la culture du mil.....</i>	<i>32</i>
2) Limites, contraintes et recommandations.....	33
a) Limites et contraintes.....	33
b) Recommandations.....	34
CONCLUSION.....	35